



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Message du Conseiller d'Etat | 2 |
| Message de la Conseillère administrative de la ville de Carouge | 3 |
| Message de la Présidence | 4 |
| Message de la Directrice | 5 |
| Organisation | 6 |
| Bénéficiaires | 7 |
| | |
| Service de Placement et de Coaching professionnel | 8 |
| Processus d'admission des nouveaux candidats | 10 |
| Profil des candidats | 12 |
| Bénéficiaires en formation | 13 |
| Bénéficiaires en emploi | 14 |
| Bénéficiaires en stage découverte ou en stage de réorientation | 15 |
| | |
| Gros plan sur le coaching | 16 |
| Exemple d'une situation concrète d'intensification temporaire de coaching | 18 |
| | |
| Les entreprises intégrantes partenaires | 20 |
| | |
| Centre de Formation continue | 21 |
| Cours collectifs | 23 |
| Cours individuels | 24 |
| Cours pour institutions et entreprises sociales | 24 |
| Lieux d'enseignement | 24 |
| | |
| Les nouveaux locaux | 25 |
| Communication | 25 |
| | |
| Rapport du réviseur des comptes | 28 |
| | |
| Comptes | 29 |
| | |
| Remerciements | 32 |



**MESSAGE DU CONSEILLER D'ÉTAT
EN CHARGE DU DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI,
DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ (DEAS)**

L'entrée en vigueur en 2014 de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) a marqué un virage significatif, en Suisse, dans les politiques de soutien en faveur des personnes vivant avec un handicap ou une déficience intellectuelle. Celles-ci s'articulent de plus en plus autour d'une démarche inclusive sur le plan social, économique et citoyen, dans le but que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie.

Pour aller de l'avant à Genève, les autorités politiques peuvent s'appuyer sur un réseau d'associations au sein de la société civile. Parmi elles, Actifs accomplit un remarquable travail, en mettant en place des projets professionnels à la mesure de chacun de ses bénéficiaires et en offrant les outils de formation et les moyens d'encadrement individuels les mieux adaptés à leurs capacités cognitives. J'aimerais saluer, au nom du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, l'engagement et la qualité de l'accompagnement proposé par ses membres. Leur expérience et la finesse de leurs observations permettent à Actifs d'assurer une parfaite adéquation entre les tâches demandées et les qualités propres de chacune des personnes placées, en apportant, si besoin, des micro-ajustements pour qu'elles puissent s'insérer sereinement dans le monde du travail.

Le canton de Genève a aussi la chance de pouvoir compter sur la générosité et la bienveillance d'entreprises disposées à ouvrir leurs portes et à entreprendre les aménagements nécessaires aux besoins d'encadrement spécifiques. A tous ces représentants des milieux économiques et patronaux, prêts à engager des personnes handicapées même si celles-ci ne seront jamais tout à fait autonomes, à leurs collaboratrices

et collaborateurs aussi, qui réservent un si bon accueil aux bénéficiaires d'Actifs, j'exprime ici ma vive reconnaissance.

Je salue également la Commune de Carouge pour le soutien témoigné envers Actifs et ses usagers, avec la mise à disposition de nouveaux locaux et la recherche de postes de travail, ce qui reste encore et toujours un défi de taille pour l'association.

Enfin, j'aimerais exprimer toute mon admiration envers les bénéficiaires d'Actifs pour leur cran, leur volonté d'aller de l'avant et de donner le meilleur d'eux-mêmes, afin d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour bien travailler. Jour après jour, ils nous montrent combien leur contribution est précieuse et comment, grâce à quelques aménagements, conjugués à leurs propres talents, ils peuvent remplir une mission utile et nécessaire, pour la plus grande satisfaction de leurs employeurs.

A l'heure où il n'est question plus que de robotisation et de digitalisation du travail, d'überisation, de globalisation ou de délocalisation, je me réjouis de voir prendre corps de telles interactions à échelle humaine : les partenariats portés par Actifs sont bien la preuve qu'il existe une voie intermédiaire, un lien tangible entre utopie sociale et réalité.

Mauro Poggia
Conseiller d'Etat



**MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE
DE LA VILLE DE CAROUGE, EN CHARGE DES
AFFAIRES SOCIALES**

2016 est une année qui comptera pour Actifs puisque son déménagement de la place du Marché à la rue des Caroubiers lui a enfin permis de bénéficier de locaux adaptés à ses besoins. En visitant ces nouveaux espaces, j'ai pu me rendre compte combien ils étaient facilement accessibles et organisés de manière à permettre de recevoir ses bénéficiaires et le public dans de bonnes conditions. J'ai également constaté le soin mis par l'architecte mandaté pour exploiter au mieux les surfaces disponibles tout en tenant compte des contraintes du bâtiment. Ce projet a été magnifiquement bien mené et constitue un outil de travail précieux pour Actifs.

Je me réjouis que ce déménagement, à l'évidence nécessaire, ait pu se réaliser tout en restant sur le territoire de la Ville de Carouge. Notre Commune soutient depuis de nombreuses années Actifs par le biais notamment d'une subvention inscrite à son budget, et votée année après année par notre Conseil municipal.

En restant dans le centre de notre cité, au-delà des aspects pratiques et d'accessibilité qui sont des critères nécessaires dans le choix de nouveaux locaux, c'est d'une certaine manière et sur un niveau plus symbolique le fait de considérer que les personnes en situation de handicap sont des citoyennes et des citoyens comme les autres, qu'ils ont une place pleine et entière dans la construction de notre société. J'en veux pour preuve qu'à travers le service de placement et de coaching professionnel d'Actifs, nombres d'entre eux contribuent selon leurs moyens à la bonne marche des entreprises et des institutions qui procurent des services dont nous avons toutes et tous besoins. A côté des ateliers protégés, l'intégration en entreprise constitue une modalité indispensable permettant de répondre aux souhaits et aux potentialités de personnes avec des limites de capacités intellectuelles.

Actifs, à travers son centre de formation continue, permet à ces personnes de développer leurs compétences, leurs connaissances et leurs intérêts.

Actifs, à travers un catalogue de formation très fourni, fait la démonstration que chaque individu a des capacités de progresser, de mieux prendre en charge les différents aspects de sa vie, de construire des projets personnels.

Si de nombreux partenaires contribuent par divers biais à ses cours, je souhaiterais souligner que parfois même des modestes contributions peuvent avoir leur sens. Depuis de très nombreuses années, des personnes en situation de handicap se rendent en soirée dans l'un de nos bâtiments communaux, à savoir celui qui abrite une partie du service des Affaires sociales à la rue de la Débridée. C'est dans la salle de réunion du service que le centre de formation continue d'Actifs a développé des cours concernant la vie indépendante, d'autres portant sur le droit des personnes handicapées ainsi que des formations sur les règles de la circulation en vue du passage, pour certains-es du permis de conduire. Lors de plusieurs samedis, la cafétéria du personnel a été mise à disposition pour des cours de cuisine.

Ces exemples peuvent paraître anodins. Pourtant j'aime à relever qu'un bâtiment administratif peut trouver en soirée une nouvelle occupation bien utile pour des personnes habitants de notre canton. La force vive d'Actifs, ce sont ses collaboratrices et ses collaborateurs qui mettent toutes leurs compétences, leur savoir-faire et leur savoir être à disposition des personnes qui les sollicitent. J'aimerais au nom des Autorités de la Ville de Carouge les remercier très chaleureusement pour leurs engagements, sans oublier la directrice, Mme Beuchat Vailleau, et le personnel administratif qui œuvrent de concert pour faire d'Actifs une association délivrant des prestations de grande qualité. Je n'oublie pas le rôle important assumé par l'ensemble du comité pour assurer la pérennité et le développement de l'association. Je leur adresse également toute ma gratitude.

Anne Hiltbold
Conseillère administrative



MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

Inclusion : l'exemple d'Actifs

Actifs est toujours pionnier de l'inclusion des personnes en situation de handicap, tant dans la formation à l'autonomie qu'au niveau de la formation continue. De-même, l'accompagnement socio-professionnel dans les entreprises est le gage d'une inclusion pour les personnes en situation de handicap et d'un coût social modeste.

Actifs a pu trouver des locaux administratifs et des salles pour la formation intégrés dans un immeuble proche de la Praille. Le soutien de différents donateurs a permis la transformation de ces locaux pour permettre l'accueil de personnes à faible mobilité.

Nous espérons qu'à l'avenir nous pourrions accueillir encore plus de participants tant dans la formation que dans l'insertion professionnelle. Des accompagnements spécifiques pour des personnes en situation d'autisme vont être élaborés afin d'élargir les expériences d'inclusion.

Ce déménagement et toutes ces activités se sont bien déroulés grâce à l'engagement sans faille de toute l'équipe d'Actifs, nous les remercions vivement.

Nous remercions les autorités cantonales et plus particulièrement le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) et les autorités communales qui soutiennent les activités d'Actifs.

Marilou Thorel *Olivier Baud*
Co-Présidente Co-Président



MESSAGE DE LA DIRECTRICE

2016, année décisive pour Actifs. Un pas significatif a pu être franchi. Les démarches pour trouver des nouveaux locaux ayant abouti, l'équipe a pu s'installer dans une arcade de la rue des Caroubiers dont elle a rapidement pris possession, appréciant les dimensions plus adaptées à ses besoins.

Ce nouvel espace permet d'offrir un accueil de qualité à notre public et ouvre de nouvelles perspectives pour l'ensemble de la vie de l'association. Le Centre de Formation dispose à présent d'une salle de cours modulable, et peut ainsi proposer sur place des cours figurant dans son programme annuel de cours. Ces nouvelles conditions créent une plus grande proximité avec les bénéficiaires, mais également avec les formateurs et assistants. Elles multiplient les occasions de rencontres et favorisent la collaboration et les synergies.

Il en va de même pour l'équipe de coaches qui dispose de divers espaces pour les entretiens de suivis avec leurs bénéficiaires, et qui peuvent également recevoir les proches ou professionnels partenaires dans des conditions optimales.

Ces nouvelles conditions sont en phase avec les ambitions de l'association et dynamisent l'image d'Actifs. En s'installant dans ce nouvel espace, l'association se donne les moyens matériels de poursuivre son élan en renforçant ses prestations et en développant des nouveaux projets autant dans le domaine de l'intégration professionnelle de nouveaux bénéficiaires que dans celui de la formation continue.

Elle consolide sa place au sein du réseau institutionnel genevois ayant à présent les moyens d'accueillir ses nombreux partenaires. Elle peut également envisager d'intensifier ses relations avec les entreprises intégrantes en organisant des rencontres entre ces dernières, et favoriser ainsi les échanges et le partage de leur expérience respective dans l'intégration de bénéficiaires d'Actifs. La diversité des contextes professionnels et la richesse des solutions novatrices mises en place par les entreprises partenaires est une source précieuse d'informations qu'Actifs souhaite valoriser et mettre à profit des futurs employeurs qui souhaitent s'engager dans la voie de l'intégration des personnes en situation de handicap.

L'association Actifs souhaite apporter la preuve à ses donateurs ainsi qu'aux autorités communales, cantonales et fédérales qui la soutiennent, qu'elle reste fidèle à sa mission tout en étant animée d'une forte volonté d'évoluer. Et qu'elle peut s'appuyer pour ce faire sur l'engagement et le professionnalisme de ses collaborateurs qui contribuent par leur action à faire avancer la cause de l'égalité des personnes en situation de handicap, en favorisant leur inclusion et leur participation sociale.

Françoise Beuchat Vaillieu
Directrice

ORGANISATION

■ Le comité

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| Marilou Thorel | Co-Présidente |
| Olivier Baud | Co-Président |
| Michèle Trieu | Vice-Présidente |
| René Kamerzin | Vice-président jusqu'au 30 juin |
| Véronique Piatti Bretton | Vice-présidente dès le 3 novembre |
| Philippe Gassner | Trésorier |
| Brigitte Demolis | Membre jusqu'au 3 novembre |
| Carine Wyss | Membre représentante d'Insieme |
| Thomas Bouchardy | Membre |
| Frédéric Kessler | Membre |
| Michaël Paparou | Membre |
| Nicole Hauck Bernard | Membre dès le 3 novembre |

■ Le bureau

MarilouThorel
Olivier Baud
Michèle Trieu
René Kamerzin jusqu'au 30 juin
Véronique Piatti Bretton dès le 3 novembre
Philippe Gassner

■ L'équipe

Directrice
Françoise Beuchat Vailleau (100%)

Responsable du Service de Placement et de Coaching professionnel
Sylvie Grass (70%)

Secrétariat
Nicolas Carfora (50%) 20% dès le 1^{er} mars
Myriam Siluvangi (50%) jusqu'au 31 juillet
Isabelle Vulliet Harder (50%) dès le 1^{er} septembre

Coachs professionnels
Nathalie Magnin (70%)
Mireille Yazigi (70%)
Yann Lhéridaud (50%) + 5 % mandat site internet

Civiliste
Kevin Inan (100%) dès le 1^{er} juillet

■ Formateurs et assistants

Alem Araya
Magali Blanc
Delphine Bohlen
Sophie Brandon
Nicolas Carfora
Charles Coulon
Alma De Marco
Jessica Dupraz
Maroussia Ehrnrooth
Julien Favot
Doriane Gangloff
Christophe Gerdil
Florence Ghafour
Cédric Goedecke
Stefano Gorgone
Sylvie Grass
Yoav Haccoun
Michèle Hurlimann
Kevin Inan
Valérie Kaiser
Isabella Levi
Yann Lhéridaud
Sonia Machado
Laureline Magnin

Schua Mariani
Aude Martin Du Pan
Stéphan Mauclair
Olivier May
Cédric Moser
Javier Muniz
Chantal Nydegger
Natacha Pochon
Claire Porchet
José Regueiro
Eva Rektorik
Pedro Rico
Kevin Rutz
Françoise Savoy
Yves Schmid
Sidonie Simon
Laurent Staudenmann
Claude Tabarini
Léa Vailleau
Richard Vogelsberger
Francesca Whitman
Mireille Yazigi
Louella Yearwood

BÉNÉFICIAIRES

Le programme de cours du Centre de Formation continue et les prestations du Service de Placement et de Coaching professionnel d'Actifs s'adressent à des adultes vivant avec des limites de capacités intellectuelles, âgés de 18 ans et plus, au bénéfice d'une rente de l'Assurance Invalidité.

Durant l'année 2016, l'ensemble des prestations a concerné au total 251 bénéficiaires.

| Bénéficiaires des prestations d'Actifs | 251 personnes |
|--|---------------|
| Profil | |
| Hommes | 129 |
| Femmes | 122 |
| Age | |
| 18-25 ans | 67 |
| 26-35 ans | 69 |
| 36-45 ans | 60 |
| 46-55 ans | 31 |
| 56-65 ans | 18 |
| plus de 65 ans | 6 |
| Situation Résidentielle | |
| Domicile personnel | 49 |
| En famille | 82 |
| En milieu institutionnel | 103 |

PRESTATIONS SERVICE DE PLACEMENT ET COACHING PROFESSIONNEL

PARTENAIRE DES ENTREPRISES DANS LEUR POLITIQUE D'INTÉGRATION & PARTENAIRE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR PROJET PROFESSIONNEL

Accompagner chaque bénéficiaire à son poste de travail, préparer et conseiller l'entreprise dans l'intégration d'un employé en situation de handicap, tel est le rôle de notre équipe de coachs professionnels. Le coaching se poursuit sur le long terme et apporte à chaque bénéficiaire un soutien flexible et adapté tout au long de son parcours professionnel.

L'expertise d'Actifs : par sa connaissance des attentes, des compétences et des besoins des bénéficiaires d'une part, et par son expérience des différents contextes professionnels, les coachs d'Actifs proposent des conditions-cadres permettant de réunir les conditions optimales pour répondre aux besoins de l'entreprise et du bénéficiaire et faciliter son intégration au poste de travail et au sein d'une équipe. En collaboration avec le Centre de Formation continue, ils proposent également un soutien en matière de formation continue.

40 bénéficiaires
49 entreprises partenaires
43 emplois fixes
6 nouveaux engagements
6 bénéficiaires en stage
3 formations en emploi
10 candidats en stage probatoire
7 domaines d'activités

SERVICE DE PLACEMENT ET DE COACHING PROFESSIONNEL

Nombreux sont les candidats qui postulent à Actifs, pour obtenir une place de travail intégrée sur le marché de l'emploi ordinaire. Depuis plusieurs années, les demandes ont dû être mises en attente, le temps qu'une place se libère. Avec l'arrivée d'une nouvelle coach dans l'équipe du Service de Placement fin 2015, le travail de mise en place de nouveaux projets a rapidement démarré sur l'année 2016 avec le traitement des candidatures qui étaient en attente et une large prospection d'entreprises.

En tout, 18 stages (comprenant les stages probatoires et les stages de découverte ou de réorientation) et 3 formations se sont déroulés sur l'année.

L'accompagnement sur le terrain a donc été particulièrement dense pour l'équipe de coachs. Le soutien se met en place de manière intensive durant cette période de stage ou de formation pour répondre au plus près des besoins de la personne intégrée et de l'entreprise intégrante. 13 nouvelles entreprises nous ont ouvert leurs portes en 2016 et 16 autres ont été visitées dans une démarche de perspective à moyen et long terme.

Le projet de pouvoir ouvrir des postes à l'Etat et d'agrandir notre collaboration avec la Ville de Genève poursuit son cours et permettra de répondre à notre liste d'attente encore longue, étant donné le nombre de nouvelles demandes reçues dans le courant de cette année.

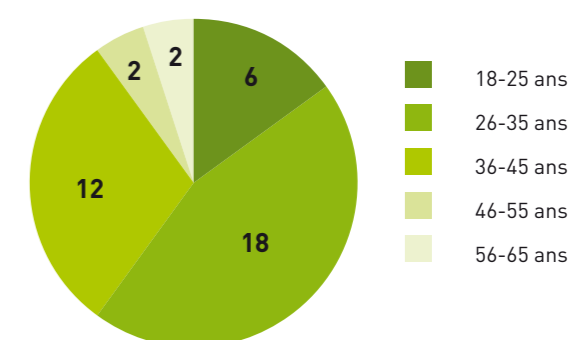
Notre démarche de sensibilisation des entreprises, direction et collaborateurs, est toujours un objectif de travail important pour faire reconnaître la place de la personne en situation de handicap dans leur monde professionnel.

Les nombreux contacts établis et la poursuite d'une collaboration suivie de travail avec le réseau institutionnel spécialisé permettent à Actifs d'ancrer encore d'avantage notre prestation de placement et de coaching de la personne en situation de handicap sur le marché de l'emploi genevois.

Qui sont les bénéficiaires ?

| | |
|---------------|-----------|
| Hommes | 16 |
| Femmes | 24 |
| Total | 40 |

Âge des bénéficiaires



PROCESSUS D'ADMISSION DES NOUVEAUX CANDIDATS

■ Demandes de candidatures

Toute personne remplissant les critères d'admission de base peut soumettre une demande de candidature au Service de Placement et de Coaching professionnel.

■ Evaluation de la demande de candidature

La Responsable du Service propose un premier entretien permettant d'évaluer et confirmer le bien-fondé de la demande. Suite à ce premier contact, les candidats se voient remettre un dossier complet de candidature à remplir. Dès réception, celui-ci fait l'objet d'une évaluation plus approfondie, complétée par d'autres entretiens, permettant à la Responsable du Service d'évaluer l'adéquation du projet professionnel au regard des compétences acquises, de mesurer la motivation et les chances de la personne de s'intégrer dans un poste en entreprise.

■ Admission comme bénéficiaire ou réorientation

Le processus d'admission arrive à son terme avec le bilan de fin de stage, réalisé par le coach en présence du candidat et du référent professionnel de l'entreprise concernée. Le candidat est alors admis comme bénéficiaire et Actifs va rechercher

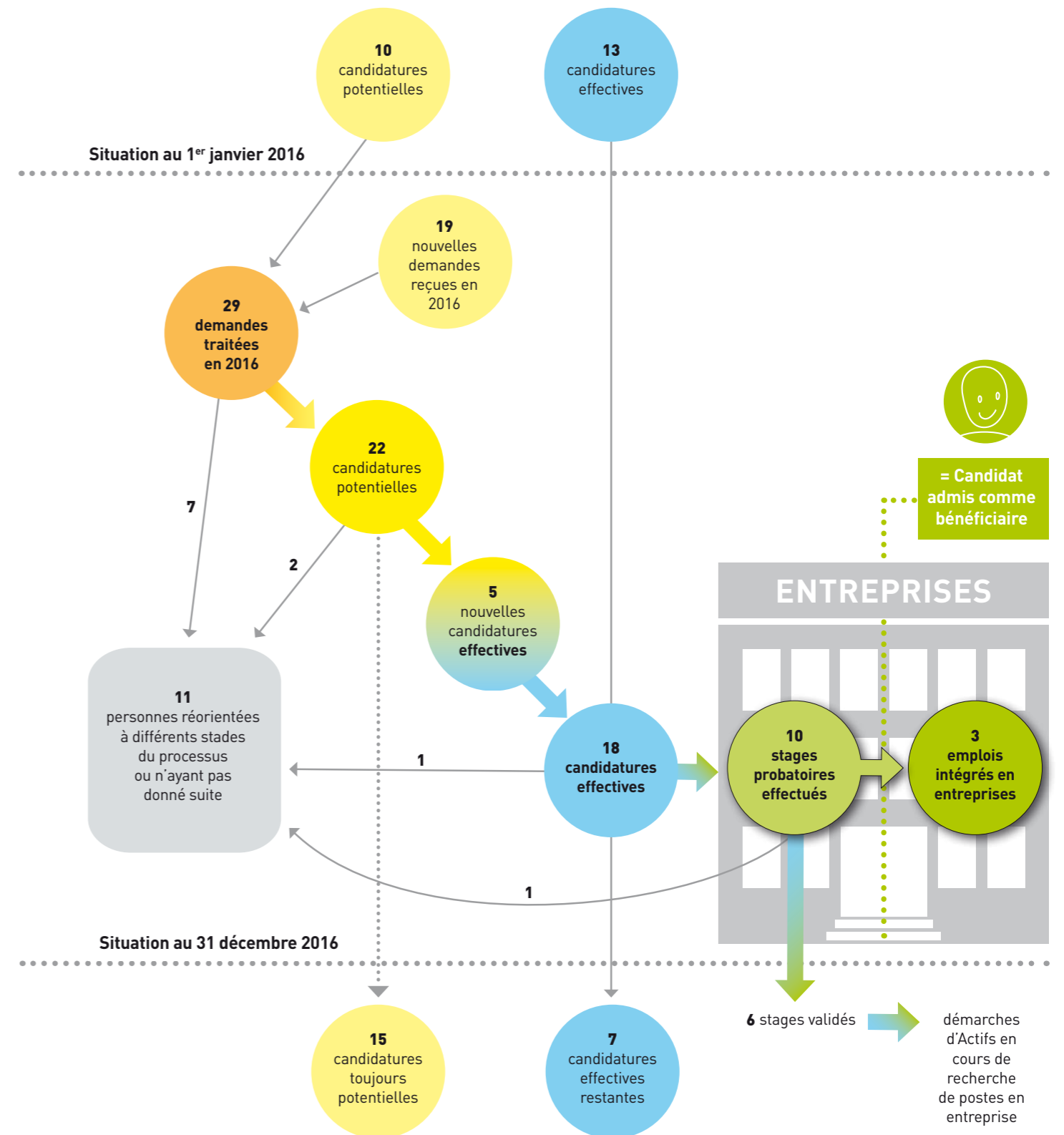
■ Critères d'admission de base :

Avoir 18 ans révolus.
Être au bénéfice d'une rente Assurance Invalidité totale ou partielle. Avoir une déficience intellectuelle, ou des limites de capacités intellectuelles.

■ Candidature effective

Lorsque cette évaluation est positive, elle demande encore à être complétée par la mise en situation dans le cadre d'un **stage probatoire** en entreprise. La durée du stage varie de 15 jours minimum, à 6 mois maximum, généralement à temps partiel. Il fait l'objet d'un contrat tripartite (employeur-employé-Actifs) et n'est en principe pas rémunéré.

un poste en entreprise adapté à ses compétences professionnelles. Le bilan peut aussi aboutir à une réorientation sur un autre projet professionnel, dans un cadre plus adapté (par ex. atelier protégé ou formation en milieu spécialisé)



Définitions:

- Demande de candidature = Personne prenant contact avec Actifs dans le but d'intégrer une entreprise
- Candidature potentielle = Candidat pour lequel Actifs procède à une analyse du dossier de candidature
- Candidature effective = Candidat correspondant aux critères d'admission et pour lequel Actifs recherche une entreprise
- Stage probatoire = Premier stage en entreprise effectué par le candidat

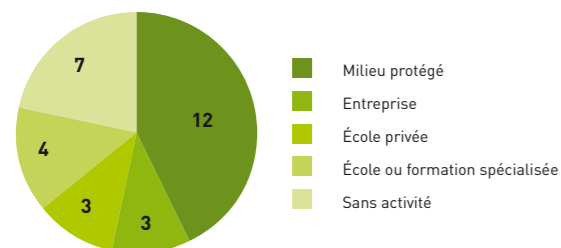


Emilie Boada
assistante de vie
en crèche,
E.V.E Bertrand



Yolanda Lopez Gomez
assistante de vie
en crèche,
Crèche Les Loupiots
du Chambet

Activité lors de la demande de candidature



| | |
|---------------|-----------|
| Hommes | 17 |
| Femmes | 12 |
| Total | 29 |

Profil des candidats

Cette année, le Service de Placement a traité 29 demandes de candidats. 10 concernent des demandes soumises en fin d'année 2015 auxquelles s'ajoutent 19 nouvelles demandes reçues en 2016. On observe une évolution dans la provenance des candidats. Plus nombreux sont ceux qui nous sont orientés par des services de l'Etat (Office de l'assurance-invalidité, Service de Protection de l'adulte, Office cantonal de l'Emploi et assistants sociaux). Quelques candidats sont au bénéfice d'une rente partielle uniquement ce qui était peu courant jusqu'à présent parmi les personnes suivies par le Service de Placement.

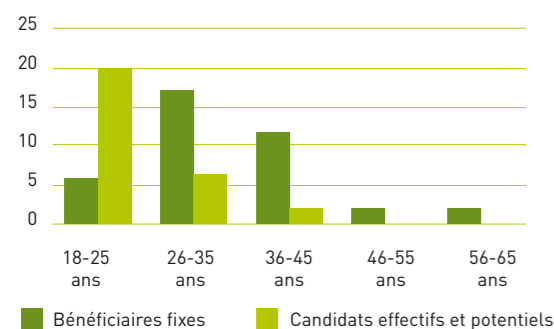
Une bonne majorité des nouveaux candidats reçus cette année – presque 2/3 – ont entre 18 et 25 ans. Le plus âgé ayant fait une demande à 38 ans.

L'observation de la situation résidentielle des candidats au regard de celle des bénéficiaires fixes permet de voir l'évolution de l'indépendance des personnes au niveau de leur logement. Au moment de l'ouverture d'un dossier à Actifs, la plupart des personnes vivent encore dans leur milieu familial.

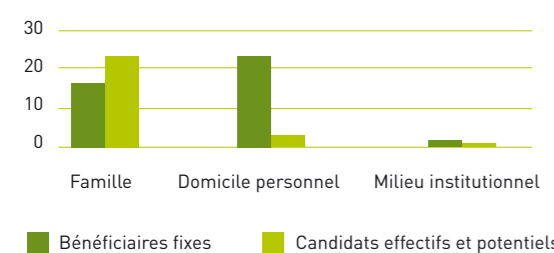
Pour ce qui concerne nos bénéficiaires fixes par contre, les données indiquent que plus de la moitié vivent dans leur domicile personnel. En effet, au cours de l'accompagnement du projet, il n'est pas rare de voir un bénéficiaire, une fois sa situation professionnelle stabilisée, entreprendre des démarches pour prendre son propre logement.

Projet professionnel et projet personnel se nourrissent réciproquement et étroitement : en favorisant le développement de l'autonomie de la personne et la confiance en soi, la réussite d'une intégration professionnelle en milieu ouvert va soutenir activement la mise en œuvre d'un projet de vie autonome.

Comparaison âge des candidats avec les bénéficiaires



Situation résidentielle



Bénéficiaires en formation

Formation en entreprise

Le but de la formation en entreprise est de former le bénéficiaire aux tâches spécifiques qui lui sont confiées au sein de l'entreprise, afin de l'amener à un degré d'autonomie optimal. L'apprentissage concerne également la compréhension du contexte de travail, l'adaptation aux règles en vigueur ainsi qu'à la culture de l'entreprise, et de façon plus large, toutes les compétences sociales indispensables à la bonne intégration au sein d'un service.

La durée d'une formation en entreprise varie de 6 mois au minimum à 3 ans au maximum.

Cette période de formation fait l'objet d'une convention de formation dont les modalités sont définies et approuvées par les trois parties. Le salaire, complément à la rente AI, est défini avec l'employeur en fonction des tâches demandées et de la capacité de production du bénéficiaire.

Il tient compte du fait que le bénéficiaire a encore un statut d'apprenant et laisse la place à une augmentation possible au moment de l'engagement définitif.

3 bénéficiaires

3 conventions de formations ont été signées durant l'année

| Domaine d'activité | Type d'activité professionnelle |
|---------------------------|---------------------------------|
| Petite Enfance | 1 Assistante de vie en crèche |
| Espaces Verts | 1 Aide de jardin |
| Bureau et Administration | 1 Aide de bureau |
| Total 3 formations | |



Luca Francolini
aide de bureau,
Cargill International SA



Bénédicte Sella,
assistante de vie
en crèche,
Crèche Arc en ciel

Bénédicte a souhaité évoluer dans son poste. Avec le soutien d'Actifs, elle a pu réaliser divers stages et travailler successivement dans 3 différents crèches et jardins d'enfants. Elle est actuellement employée à la Crèche Arc en ciel

Bénéficiaires en emploi

Emploi

Un placement qui aboutit à un engagement dans l'entreprise est le but ultime poursuivi par le Service de Placement pour tous ses bénéficiaires. A la suite d'un ou plusieurs stages ou d'une formation en entreprise, lorsque le travail du bénéficiaire donne pleine satisfaction aux deux parties, l'entreprise peut proposer un contrat fixe. Le contrat ne concerne alors plus que l'employeur et l'employé. Actifs maintient son coaching et

reste le médiateur et conseiller pour les deux parties sur le long terme.

Politique salariale : les bénéficiaires d'Actifs étant tous au bénéfice d'une rente AI, le salaire s'inscrit comme complémentaire à la rente et est défini en fonction du cahier des charges, de la capacité de production et du taux d'activité de l'employé.

40 bénéficiaires pour 43 situations d'emploi

6 nouveaux contrats ont été signés dans l'année (voir*)

- 5 emplois fixes définis à la suite d'un stage
- 1 emploi à la suite d'une formation effectuée en 2015

| Domaine d'activité | Type d'activité professionnelle |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Bureau et Administration | 14 Aides de bureau** |
| Construction et Mécanique | 1 Aide serrurier constructeur |
| Hôtellerie et Restauration | 6 Aides de service |
| | 5 Aides de cuisine* |
| | 1 Aide buanderie |
| | 1 Commis de cuisine |
| Maintenance et Manutention | 3 Aides d'intendance |
| | 1 Aide monteur de meuble |
| | 1 Aide gardien de stade* |
| Petite enfance | 10 Assistantes de vie en crèche** |
| | Total 43 emplois |

Bénéficiaires en stage découverte ou en stage de réorientation

L'objectif d'un **stage de découverte** est d'offrir la possibilité à un bénéficiaire en emploi de faire une expérience dans un autre domaine d'activité. En 2016, 2 d'entre eux ont pu profiter de cette expérience et aller exercer pendant un mois un autre type d'activité professionnelle. A la fin du stage, l'un des bénéficiaires a souhaité reprendre son poste auprès de son employeur fixe. Dans la deuxième situation, le bénéficiaire souhaitait exercer dans un domaine qui le motive beaucoup et depuis longtemps, mais l'entreprise n'a malheureusement pas offert de perspectives d'engagement après le stage.

4 personnes ont bénéficié d'un tel stage dans l'optique de les replacer auprès d'un autre employeur. Suite à leur stage, 2 d'entre elles se sont orientées dans le domaine de la Petite Enfance, et 1 employé de bureau a pu définitivement intégrer la nouvelle entreprise à la fin de son stage.

Une autre expérience de changement concerne une de nos bénéficiaires de la Petite Enfance qui a eu l'occasion au cours de ces 4 dernières années d'effectuer 2 changements au sein du secteur auquel elle est rattachée. L'expérience s'est révélée très positive ; sa bonne adaptation aux modalités propres à chaque structure a permis de confirmer son savoir-faire, lui a donné l'occasion de s'affirmer et d'acquérir une meilleure confiance en elle.

Un **stage de réorientation** est organisé lorsque le bénéficiaire souhaite quitter l'entreprise.

6 bénéficiaires

7 contrats de stage ont été signés durant l'année

- 2 stages définis comme stages de découverte
- 5 stages de réorientation dont 2 ont conduit à un emploi et un à une formation en entreprise

| Domaine d'activité | Type d'activité professionnelle |
|----------------------------|---------------------------------|
| Bureau et Administration | 1 Aide de bureau |
| Petite Enfance | 2 Assistantes de vie en crèche |
| Hôtellerie et Restauration | 2 Aides de cuisine |
| Vente | 2 Aides de vente |
| | Total 7 stages |

GROS PLAN SUR LE COACHING

Étapes du projet d'intégration professionnelle

PRÉAMBULE DU PROJET

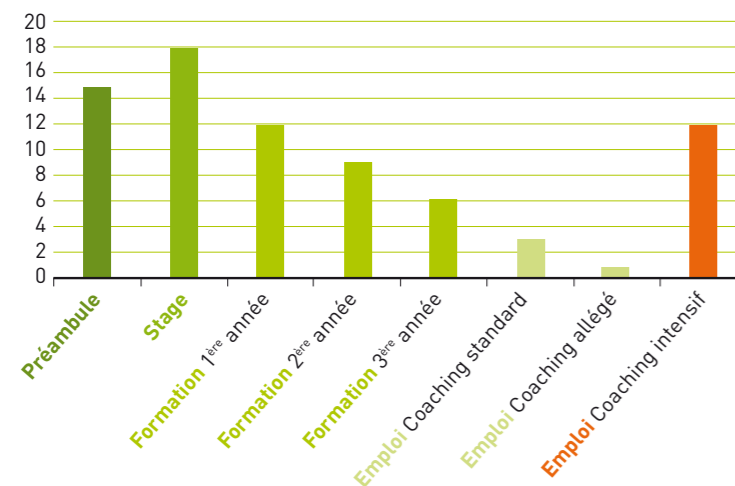
- Rencontres avec le candidat, élaboration du dossier
- Détermination d'un lieu parmi les entreprises prospectées
- Contacts et réunions avec l'entreprise pour définir le projet
- Entretiens de présentation, définition d'un cahier des charges et des modalités de stages
- Sensibilisation de l'équipe

Durée 1 à 6 mois

12-15h

TEMPS D'INTERVENTION DES COACHS

Moyenne mensuelle du coaching (en heures)



C O A C H I N G

Le type de coaching mis en place dans chaque projet d'intégration dépend des besoins de la personne intégrée et de l'équipe intégrante et va s'adapter au niveau de la fréquence, de la durée et du type de soutien apporté.

- Accompagnement dans la réalisation des tâches
- Mise en place d'apprentissages
- Entretiens avec le stagiaire ou le bénéficiaire, dans l'entreprise et à Actifs
- Entretiens avec la personne de référence au sein de l'entreprise
- Observation du travail
- Evaluations et bilans

STAGE

- ÉVALUATION

Coaching soutenu et attention particulière durant cette première phase d'apprentissage et d'intégration au sein de l'équipe

Durée 1 à 6 mois

18h / mois

FORMATION

- APPRENTISSAGE DES TÂCHES - AUTONOMIE

- Définition d'objectifs
- Mise en place de stratégies d'apprentissages
- Evaluations

Durée 1 à 3 ans

Année | 12h / mois

Année II 9h / mois

Année III 6h / mois

EMPLOI

- INTÉGRATION - EMPLOYÉ DE L'ENTREPRISE

Visites régulières sur le lieu de travail et entretien dans les bureaux d'Actifs

Durée indéterminée

Standard 3h / mois

Le coaching intensif

12-15h / mois en situation momentanée

Les situations particulières et l'intensification temporaire du coaching

Au cours du cheminement professionnel, la situation du bénéficiaire peut se modifier; changement dans l'équipe ou dans le travail à effectuer, transformations importantes de l'entreprise, événement personnel dans la vie du bénéficiaire qui le perturbe, etc...

Notre coaching va alors s'adapter et répondre aux nouveaux besoins. Pour une période, la fréquence des soutiens va de nouveau devenir intensive, le temps que la situation se stabilise.

Le soutien allégé

6h / an

Après un certain temps de fonctionnement, lorsque la personne a un bon niveau d'autonomie, que la situation est stable de manière durable et que l'équipe a pleinement intégré la personne en situation de handicap et son projet professionnel, il peut être convenu, en accord entre toute les parties de passer à un mode de soutien dit «allégé».

Ce mode de soutien correspond à environ 3 interventions de 2h par année.

EXEMPLE D'UNE SITUATION CONCRÈTE D'INTENSIFICATION TEMPORAIRE DE COACHING

Un cap à passer pour Nicolas*

Après 10 années de travail en tant qu'aide de bureau, un changement s'opère dans la vie professionnelle de Nicolas. D'importantes modifications ont lieu dans l'ensemble de l'entreprise dans laquelle il travaille, notamment une réduction du personnel et Nicolas se trouve très déstabilisé par cette situation incertaine.

Le nombre de rendez-vous dans l'entreprise et à Actifs est rapidement adapté, Nicolas a fréquemment besoin de parler et d'être rassuré. Il exprime le souhait de découvrir de nouvelles tâches.

Début 2016, situation plutôt rare, une société fiduciaire se présente d'elle-même à nous, ayant connu Actifs par une association du réseau social genevois. Déjà convaincue de

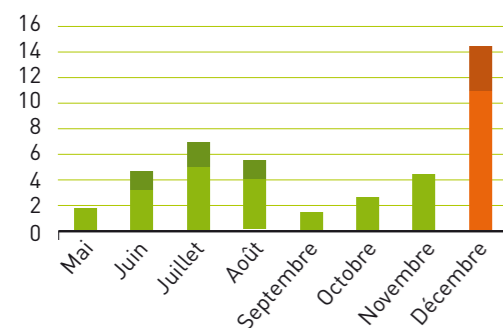
vouloir s'ouvrir à la démarche, la direction se dit novice dans le domaine et a besoin de s'appuyer sur Actifs. Trois rencontres sont organisées pour discuter des principes et valeurs et organiser le projet, puis l'ensemble du personnel (25 personnes) est convoqué pour une sensibilisation.

Le 1^{er} mars 2016, Nicolas débute dans sa nouvelle entreprise par un stage de 2 semaines. Il convainc rapidement toute l'équipe et la direction, puis est engagé avec un CDI dans le même mois.

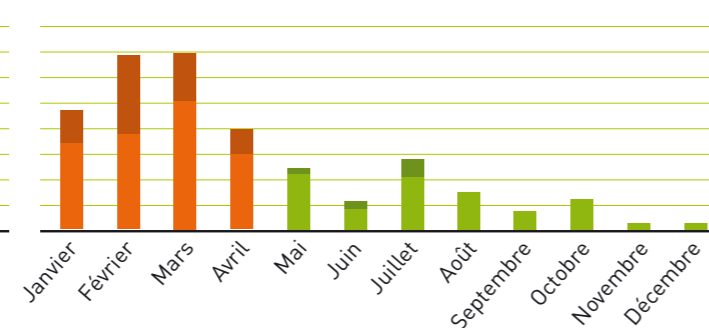
Dès l'été 2016, la situation est à nouveau stable pour Nicolas et la durée mensuelle du coaching reprend un rythme standard.

* prénom d'emprunt

Heures mensuelles de coaching 2015



2016



■ Heures de soutien du coach
■ Heure de soutien de la Responsable de Service



LES ENTREPRISES INTÉGRANTES PARTENAIRES

■ Bureau et administration

| | |
|------|---|
| 1999 | EUROPA STAR HBM SA |
| 2001 | EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE GENÈVE |
| 2001 | FONDATION CAP LOISIRS |
| 2002 | COVANCE CENTRAL LABORATORY SERVICES SA |
| 2004 | IMAD |
| 2008 | CARGILL INTERNATIONAL SA |
| 2008 | PRO INFIRMIS |
| 2009 | SWISS RISK & CARE |
| 2011 | BARCLAYS BANK (SUISSE) SA |
| 2011 | L'ATELIER-FONDATION ENSEMBLE |
| 2013 | ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE |
| 2014 | LA CHAÎNE DU BONHEUR |
| 2014 | YANN & CO |
| 2015 | LUNIC |
| 2016 | FIDIAL SA |

■ Construction et mécanique

| | |
|------|-------------|
| 2007 | METALOID SA |
|------|-------------|

■ Maintenance et manutention

| | |
|------|----------------------------------|
| 2012 | IKEA |
| 2015 | CENTRE SPORTIF DE SOUS-MOULIN |

■ Espaces verts

| | |
|------|---|
| 2016 | SERVICE DE LA COMMUNE DE PERLY-CERTOUX |
| 2016 | SERVICE DE LA VILLE DE CAROUGE |

■ Vente

| | |
|------|-------------------------|
| 2016 | COOP CONFIGNON |
| 2016 | COOP BRICO-LOISIRS ONEX |
| 2016 | GARAGE EMIL FREY |

■ Hôtellerie et restauration

| | |
|------|---------------------------------|
| 1996 | AUBERGE COMMUNALE DE SATIGNY |
| 1997 | FOYER BETHEL |

Nous transmettons notre reconnaissance et remerciements à toute les entreprises partenaires pour leur implication constante et soutenue dans l'accompagnement du projet professionnel de la personne en situation de handicap intégrée dans leur équipe.

| | |
|------|---|
| 2005 | MANDARIN ORIENTAL HOTEL DU RHÔNE |
| 2007 | RÉSIDENCE LES PERVENCHES |
| 2007 | RESTAURANT LA PERLE DU LAC |
| 2013 | ÉCOLE DE LA TOUR-ELDORA |
| 2013 | L'ATELIER, CÔTÉ FOURNEAUX FONDATION ENSEMBLE |
| 2013 | CAFETERIA RÉALISE |
| 2014 | CAFÉ SISMONDI-ELDORA |
| 2016 | E.V.E VERNIER-VILLAGE-ELDORA |
| 2016 | PURO GELATO |
| 2016 | CAFÉ BATELLE-ELDORA |
| 2016 | BOULANGERIE FOYER-HANDICAP |

■ Petite enfance

| | |
|------|---|
| 2000 | JARDIN D'ENFANTS « LES NAINS » VILLE DE VEYRIER |
| 2000 | JARDIN D'ENFANTS « LES RAINETTES » VILLE DE VEYRIER |
| 2006 | E.V.E LES GRANDS HUTINS VILLE DE CAROUGE |
| 2006 | GARDERIE DES CAROUBIERS VILLE DE CAROUGE |
| 2008 | GARDERIE DU PLATEAU PETIT-LANCY |
| 2010 | E.V.E. « LA GROTTA BLEUE » VILLE DE GENÈVE |
| 2011 | E.V.E. DU LIGNON VILLE DE VERNIER |
| 2013 | JARDIN D'ENFANTS « LA SOURIS VERTE » VILLE DE GENÈVE |
| 2015 | E.V.E. DU LIGNON VILLE DE VERNIER |
| 2015 | CRÈCHE ARC-EN-CIEL VILLE DE GENÈVE |
| 2016 | GARDERIE CAROLL PETIT-LANCY |
| 2016 | CRÈCHE LES LOUPIOTS DU CHAMBET MEINIER |
| 2016 | E.V.E. DES OUCHES VILLE DE GENÈVE |

PRESTATIONS

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

SA MISSION :

- Offrir aux personnes en situation de handicap la possibilité de continuer d'apprendre tout au long de leur vie d'adulte
- Soutenir leurs aspirations à acquérir les compétences nécessaires à une vie indépendante et à une intégration sociale et/ou professionnelle.
- Créer un contexte favorable à l'apprentissage en assurant un enseignement adapté dispensé par des formateurs et assistants compétents
- Faciliter l'intégration et l'accès à la formation en proposant des cours dans différents lieux d'enseignements situés en ville de Genève et dans plusieurs communes.
- Inciter les personnes en situation de handicap à améliorer leurs connaissances et leurs compétences et favoriser le partage et les échanges avec les autres participants

216 participants
451 places occupées sur deux programmes de cours
7 domaines d'enseignement
51 cours collectifs
6 cours individuels
2 cours pour institutions
19 lieux d'enseignement
47 formateurs et assistants

CENTRE DE FORMATION CONTINUE



Cette année, 215 participants ont fréquenté le Centre de Formation, soit une diminution par rapport à l'année passée. Cependant, on observe un même nombre d'inscriptions qui correspond à une fidélisation de notre public. De nombreux

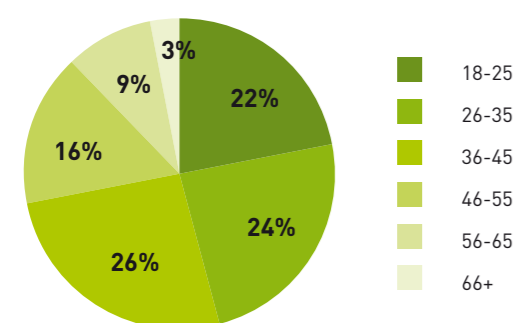
participants s'inscrivent à plusieurs cours ce qui aboutit à une augmentation de la participation à nos différents cours annuels. Nous avons également observé une augmentation des demandes de cours individuels.

Qui sont les bénéficiaires du Centre de Formation ?*

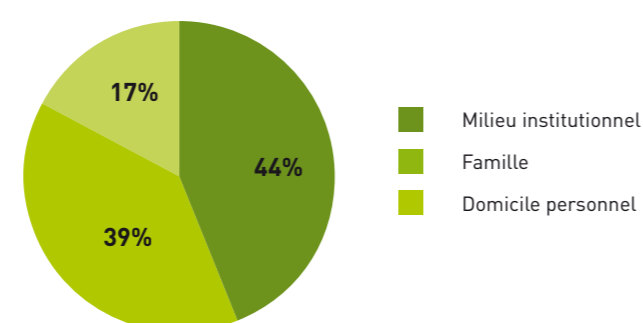
| | |
|---------------|------------|
| Hommes | 109 |
| Femmes | 107 |
| Total | 216 |

* n'est compté qu'une fois un participant s'inscrivant aux cours 2015-2016 et 2016-2017

Âge des participants



Situation résidentielle



Cours collectifs

| Domaine et type de cours | Cours ouverts | | Places occupées | |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | Programme 2015-2016 | Programme 2016-2017 | Programme 2015-2016 | Programme 2016-2017 |
| Culture générale et vie quotidienne | 6 cours | 6 cours | 51 places | 50 places |
| Anglais | 1 | - | 7 | - |
| Culture et spectacles | 1 | 1 | 5 | 5 |
| Culture générale | 1 | 1 | 9 | 12 |
| Droits des personnes handicapées | - | - | - | - |
| Formation en compétences sociales | - | 1 | - | 5 |
| Gérer l'argent | 1 | 1 | 13 | 9 |
| Mieux lire et écrire | 1 | 1 | 10 | 14 |
| Permis de conduire | 1 | 1 | 7 | 5 |
| Expression artistique | 6 cours | 6 cours | 57 places | 57 places |
| Art plastique | 1 | 1 | 8 | 8 |
| Chant Choral | 1 | 1 | 14 | 12 |
| Création artistique | - | - | - | - |
| Danse-Hip Hop | 1 | 1 | 8 | 11 |
| Orchestre | 1 | 1 | 8 | 7 |
| Peinture et dessin | 1 | 1 | 8 | 8 |
| Théâtre | 1 | 1 | 11 | 11 |
| Expression corporelle & Arts Martiaux | 3 cours | 5 cours | 39 places | 38 places |
| Danse de salon | - | 1 | - | 4 |
| Danse-Expression corporelle | 1 | 1 | 12 | 7 |
| Taï Chi | 1 | 1 | 15 | 11 |
| Self défense | 1 | 1 | 12 | 9 |
| Yoga | - | 1 | - | 7 |
| Vie autonome | 1 cours | 1 cours | 9 places | 9 places |
| Formation à la vie indépendante | 1 | 1 | 9 | 9 |
| Informatique | 4 cours | 3 cours | 27 places | 17 places |
| Atelier informatique | - | - | - | - |
| Informatique I | 2 | 1 | 12 | 6 |
| Informatique II | 1 | 1 | 9 | 6 |
| Informatique III | 1 | - | 6 | - |
| Informatique avancé | - | 1 | - | 5 |
| Informatique permanence | - | - | - | - |
| Cuisine | 3 cours | 3 cours | 18 places | 18 places |
| Cuisine A1 et A2 | 2 | 2 | 10 | 10 |
| Cuisine B1 | 1 | 1 | 8 | 8 |
| Perfectionnement professionnel | 2 cours | 2 cours | 19 places | 19 places |
| Petite Enfance | 1 | 1 | 8 | 11 |
| Progresser dans le monde professionnel | 1 | 1 | 11 | 8 |
| Total par programme | 25 cours | 26 cours | 220 places | 208 places |
| Total annuel | 51 cours | | 428 places | |

* Par place occupée, il faut comprendre le nombre de personnes qui suivent un cours donné. Une personne pouvant s'inscrire parallèlement à plusieurs cours.

Cours individuels

Le Centre de Formation continue organise sur demande des cours particuliers. La matière enseignée, le rythme des séances et les objectifs sont définis en accord avec le participant ou son

mandant en fonction de ses besoins et de ses attentes. Ces cours sont dispensés par l'un des formateurs ou assistants d'Actifs.

| Type de cours | Places occupées en 2016 |
|---|-------------------------|
| Améliorer sa pratique du français | 2 |
| Gagner en indépendance à travers l'informatique | 1 |
| Gestion du temps et de l'agenda | 2 |
| Français-Mathématique | 1 |
| Total 6 places | |

Cours pour institutions et entreprises sociales

Le Centre de Formation continue a proposé cette année 2 cours à la demande d'une Institution. Ces cours destinés à leurs bénéficiaires ont été spécialement conçus à leur intention ; le domaine en-

seigné, la forme, la fréquence des cours ainsi que le lieu d'enseignement ont été définis ensemble par le Centre de Formation continue, l'Institution mandante, et les formatrices intervenantes.

| Domaine | Type de cours | Places occupées en 2016 |
|---------------------------|---------------|-------------------------|
| Formation professionnelle | Français 1 | 10 |
| | Français 2 | 9 |
| Total 19 places | | |

Lieux d'enseignement

Afin de favoriser les échanges, les rencontres et l'inclusion des personnes en situation de handicap, Actifs offre des cours dans différents lieux de la ville. Ainsi avec ce système «éclaté», 19 lieux d'enseignement sur les deux rives du lac ont été proposés durant cette année. Nouveauté pour la rentrée d'automne, Actifs a proposé des cours annuels et individuels dans ses nouveaux locaux de la rue des Caroubiers.

Carouge

- Actifs – Marché
- Actifs – Caroubiers
- Collège Madame de Staël
- École des Promenades
- École des Pervenches
- Insieme – Genève
- Service des Affaires sociales de la Ville de Carouge

Ville de Genève

- AMR
- Cité Universitaire
- Collège de l'Aubépine
- Collège de la Florence
- École de Geisendorf
- EPI – Route de Chêne
- La Cigüe – Salle Le Multatuli
- L'Atelier Côté Fourneaux Fondation Ensemble
- Université Ouvrière de Genève (UOG)

Chêne-Bourg

- Maison de quartier de Chêne-Bourg

Chêne-Bougeries

- Actifs – Grange-Canal

Versoix

- Collège des Colombières

LES NOUVEAUX LOCAUX DE LA RUE DES CAROUBIERS

Les nouveaux locaux dans lesquels Actifs a emménagé au début de l'été sont d'accès faciles puisqu'ils sont situés au rez-de-chaussée d'un petit immeuble carougeois. D'une surface de 140 mètres carrés, ils offrent un espace adapté aux activités des collaborateurs et à l'accueil des bénéficiaires : réception du Centre de Formation

continue, bureaux des coaches, une salle de cours modulable, permettant d'organiser des cours collectifs et individuels, d'accueillir des candidats et leur proches, d'organiser des réunions avec des professionnels du réseau institutionnel ou des entreprises partenaires.



La transformation des locaux a été réalisée par le Bureau d'Architecte Thomas NADAS et financée par la Loterie Romande.

COMMUNICATION



En 2016, Actifs a poursuivi sa communication à travers son site Internet et en diffusant régulièrement des informations sur les réseaux sociaux, Facebook, LinkedIn et Youtube: articles, images, vidéos et interviews reflétant la vie et les activités de l'association.

Ont été notamment diffusées de courtes vidéos réalisées par les participants du cours informatique avancé, figurant dans le programme annuel de cours. Lors du module «tournage et montage vidéo», 5 participants ont appris à concevoir des petits courts-métrages et à réaliser des interviews sur des thèmes concernant leurs loisirs.

Ils ont pu ainsi passer devant et derrière la caméra et découvrir toutes les facettes de cette activité qui allie savoir-faire technique et créativité, et qui suscite une collaboration et des échanges très riches au sein du groupe.





FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Membre d'EXPERTSuisse

Rue Pierre-Fatio 12
Case postale 3188
CH-1211 Genève 3

**RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
Association ACTIFS - Carouge**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et l'annexe, y compris le tableau de flux de financement) de votre Association pour l'exercice 2016 arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

L'évaluation appelle les commentaires suivants :

Il ressort de notre contrôle que le poste au bilan « Solde subvention OFAS 2016 à recevoir » pour CHF 96'175.05 représente une créance incertaine ou difficilement recouvrable. Si ce montant devait ne pas être versé, les comptes devraient être ajustés. Ce poste au bilan serait surévalué d'autant et, par conséquent, le résultat ainsi que les fonds propres seraient présentés pour un montant trop favorable.

Lors de notre contrôle, à l'exception de la remarque présentée au paragraphe précédent, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'à la directive transversale sur la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paratatiques.

Genève, le 15 mars 2017

FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.
Serge CHAILLET
Expert-réviseur agréé
Alexis PICCA
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et l'annexe, y compris le tableau de financement)

Tél. (41 22) 317 78 78 Fax (41 22) 317 78 79 TVA : CHE-105.817.167 E-mail: fidnouvelle@fidnou.ch

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

| | | 2016 CHF | 2015 CHF |
|---|-----|-------------------|-------------------|
| ACTIF | | | |
| Trésorerie | 2.1 | 184'563.78 | 440'035.09 |
| Créances résultant de la vente de biens et de services | | 6'874.00 | 6'874.00 |
| Provision sur débiteurs douteux | 2.5 | -704.00 | -1'409.00 |
| Solde subvention OFAS 2016 à recevoir | | 96'175.05 | 0.00 |
| Compte de régularisation de l'actif | 2.2 | 47'364.87 | 24'760.88 |
| Actifs circulants | | 334'273.70 | 470'254.97 |
| Garanties de loyer | | 22'657.95 | 5'554.60 |
| Cautions | | 700.00 | 1'500.00 |
| Immobilisations financières | 2.3 | 23'357.95 | 7'054.60 |
| Aménagement nouveau locaux | 3.5 | 179'843.97 | 0.00 |
| Machines, mobilier de bureau, informatique | 3.5 | 12'864.19 | 13'329.08 |
| Vélos | 3.5 | 1.00 | 1.00 |
| Immobilisations corporelles | | 192'709.16 | 13'330.08 |
| Site Internet | | 2'566.92 | 8'257.61 |
| Immobilisations incorporelles | 3.5 | 2'566.92 | 8'257.61 |
| Actifs immobilisés | | 218'634.03 | 28'642.29 |
| Total de l'actif | | 552'907.73 | 498'897.26 |
| PASSIF | | | |
| Dettes résultant de l'achat de biens et de services | | 4'079.95 | 1'977.20 |
| Autres dettes à court terme | | 350.00 | 494.50 |
| Comptes de régularisation du passif | 2.4 | 60'558.95 | 59'553.50 |
| Provisions à court terme | 2.5 | 36'815.00 | 25'680.00 |
| Fonds étrangers à court terme | | 101'803.90 | 87'705.20 |
| Indemn. financières à restituer à l'échéance des contrats | 8 | 0.00 | 0.00 |
| Subventions d'investissement Loterie Romande | 2.6 | 141'875.00 | 0.00 |
| Subventions d'investissement Fonds Helios | 2.6 | 16'420.00 | 0.00 |
| Fonds étrangers à long terme | | 158'295.00 | 0.00 |
| Fonds projets novateurs | 2.7 | 172'225.00 | 172'225.00 |
| Fonds développement coaching | 2.7 | 72'750.00 | 72'750.00 |
| Fonds mobilité douce | 2.7 | 9'847.84 | 10'768.64 |
| Fonds formation | 2.7 | 0.00 | 586.60 |
| Fonds affectés | | 254'822.84 | 256'330.24 |
| Capital libre généré | 2.8 | 172'958.86 | 172'958.86 |
| Résultat cumulé sur la durée des contrats de subvention | 2.8 | -16'468.29 | 11'635.79 |
| Calcul de la part de subvention à restituer à l'État | 8 | -12'147.57 | -1'628.75 |
| Résultat de l'exercice | 2.8 | -106'357.01 | -28'104.08 |
| Fonds propres | | 37'985.99 | 154'861.82 |
| Total du passif | | 552'907.73 | 498'897.26 |

COMPTES

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER 2016 AU 31 DÉCEMBRE 2016

| | | 2016 CHF | 2015 CHF | Budget 2016 CHF |
|--|-----|--------------------|--------------------|--------------------|
| Recettes cours - Centre de Formation | | 60'647.00 | 55'959.08 | 48'000.00 |
| Autres produits du Centre de Formation | | 2'320.00 | 1'729.00 | 7'000.00 |
| Participations usagers - Service de Placement | | 21'595.00 | 23'138.00 | 25'000.00 |
| Subvention OFAS | 3.1 | 387'227.00 | 392'227.00 | 392'227.00 |
| Indemnités financières État Genève - DEAS | 3.1 | 103'835.00 | 104'884.00 | 102'796.00 |
| Indemnités financières Ville de Carouge | 3.1 | 35'000.00 | 20'000.00 | 35'000.00 |
| Dons autres collectivités et communes | 3.2 | 15'550.00 | 21'100.00 | 10'000.00 |
| Dons non affectés | 3.2 | 2'900.00 | 6'134.00 | 2'000.00 |
| Dons affectés | 3.2 | 109'500.00 | 144'500.00 | 100'000.00 |
| Cotisation membres | | 6'090.00 | 5'920.00 | 4'800.00 |
| Publicité rapport d'activité | | 700.00 | 1'850.00 | 2'000.00 |
| Produits d'exploitation | | 745'364.00 | 777'441.08 | 728'823.00 |
| Frais de cours pour personnes handicapées | | 20'814.62 | 15'534.43 | 13'000.00 |
| Frais du Service de Placement | | 2'400.55 | 0.00 | 0.00 |
| Résultat fêtes et cérémonies | | 2'057.25 | 811.88 | 5'000.00 |
| Prestations et contributions organisme faitier | | 1'374.00 | 1'374.00 | 1'500.00 |
| RA, programme des cours et divers documents | | 13'019.40 | 13'424.40 | 16'000.00 |
| Frais de personnel | 3.3 | 709'940.50 | 658'880.41 | 697'000.00 |
| Charges des locaux, loyers, SIG, nettoyages | 3.4 | 50'463.90 | 28'244.06 | 40'000.00 |
| Frais généraux, bureau, téléphone | | 7'111.30 | 8'163.98 | 9'000.00 |
| Frais d'informatique, site internet | | 5'256.24 | 4'011.86 | 7'500.00 |
| Frais de déplacements | | 143.00 | 1'680.45 | 2'000.00 |
| Frais administratifs et assurances | | 2'266.10 | 1'199.10 | 3'500.00 |
| Honoraires de tiers | | 34'873.80 | 48'027.60 | 32'000.00 |
| Frais représentation, prospection et publicité | | 1'134.95 | 1'084.40 | 2'000.00 |
| Dons cotisation et autres frais généraux | | 1'050.00 | 1'351.09 | 1'000.00 |
| Amortissements | 3.5 | 20'889.61 | 14'627,86 | 20'000.00 |
| ./. Produits de subvention différés | 2.6 | -9'065.00 | 0.00 | 0.00 |
| Charges d'exploitation | | -863'730.22 | -798'415.52 | -849'500.00 |
| Résultat d'exploitation | | -118'366.22 | -20'974.44 | -120'677.00 |

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DU 1^{ER} JANVIER 2016 AU 31 DÉCEMBRE 2016

| | 2016 CHF | 2015 CHF | Budget 2016 CHF |
|--|--------------------|-------------------|--------------------|
| Intérêts créanciers | 2.45 | 41,15 | 0.00 |
| Frais financiers | -250.76 | -185.54 | -400.00 |
| Commission de perception impôt à la source | 231.30 | 160.85 | 0.00 |
| Résultat financier | -17.01 | 16,46 | -400.00 |
| Autres produits | 0.00 | 250.00 | 3'500.00 |
| Produits hors exploitation | 0.00 | 250.00 | 3'500.00 |
| Résultat brut | -118'383.23 | -20'707.98 | -117'577.00 |
| Dissolution des fonds affectés | 111'007.40 | 134'324.35 | 100'000.00 |
| Dotations aux fonds affectés | -109'500.00 | -144'500.00 | -100'000.00 |
| Résultat des fonds affectés | 1'507.40 | -10'175.65 | 0.00 |
| Résultat de l'exercice avant thésaurisation | -116'875.83 | -30'883.63 | -117'577.00 |
| ./. Part revenant à l'État | 10'518.82 | 2'779.55 | 0.00 |
| Résultat de l'exercice après thésaurisation | -106'357.01 | -28'104.80 | -177'577.00 |

REMERCIEMENTS

L'Association Actifs tient à remercier chaleureusement les autorités, les fondations et organismes privés ainsi que les particuliers et membres de soutien qui l'ont aidée dans sa mission durant cette année par leurs généreux dons et leurs soutiens financiers.

Autorités

- Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) et le Réseau Romand ASA
- Département de L'Emploi, des Affaires Sociales et de la Santé (DEAS)
- Ville de Carouge et son service des affaires sociales
- Commune de Chêne-Bougeries

Fondations/Association

- Fondation Charles Curtet
- Fondation Privée Genevoise
- ASFER
- Fonds HELIOS
- Loterie Romande

Villes et communes

- Commune d'Aire-la-Ville
- Commune d'Avusy
- Commune de Chêne-Bourg
- Commune de Collonge-Bellerive
- Commune de Dardagny
- Commune de Genthod
- Commune de Lancy
- Commune de Meinier
- Commune de Meyrin
- Commune de Perly-Certoux
- Commune de Plan-les-Ouates
- Commune de Presinge
- Commune de Russin
- Commune de Troinex
- Commune de Vernier
- Ville de Veyrier

Entreprises

- Cargill International S.A.
- Eglise Catholique Romaine

Particuliers

- Marc Ackermann
- Marcella et Hans Bernhard Ackermann
- Danielle Bonzon
- Thomas Von Aarburg
- Fondation du Foyer Béthel
- Nicolas Lance
- Olivier Baud
- Michaël Paparou

Nos remerciements vont également à

- Caroline de Palézieux, Cécile Le Gal, Emmanuelle Sierro-Schenk, Fondation Compétences Bénévoles
- Insieme-Genève
- DALE - office des bâtiments

- Département de l'instruction publique
- Ville de Genève - Service des écoles et institutions pour l'enfance
- Ville de Genève - Délégation à la petite enfance
- Ville de Genève - Unité Publics et Promotion du Département de la culture et du sport
- Toutes les communes genevoises partenaires
- Toutes les entreprises intégrant partenaires
- Institutions genevoises
- Bureau d'architecte Thomas Nadas
- DEFR - Service Civil
- Membres de l'association

Aux bénévoles de l'association

- Isabelle Anderegg
- Catherine Baud-Lavigne
- Magali Blanc
- Charles Coulon
- Alma De Marco
- Catherine Dubar
- Jessicaz Dupraz
- Maroussia Ehrnrooth
- Christophe Gerdil
- Florence Ghafour
- Sylvie Girod
- Alessandra Gorgone
- Robert Grosjean
- Nicole Hauck-Bernard
- Michèle Hürlimann
- Kevin Inan
- Sophie Jaquerod
- Christine Kux
- Isabella Levi
- Sonia Machado
- Julia Magnin
- Laureline Magnin
- Cédric Moser
- Javier Muniz
- Clair Porchet
- José Regueiro
- Pedro Rico
- Brigitte Ricou - Riondel
- Françoise Savoy
- Caroline Schmidt
- Sidonie Simon
- Danièle Taillard
- Vanessa Van Der Lelij
- Richard Vogelsberger
- Louella Yearwood

Ainsi qu'à toutes les personnes et les structures ayant œuvré dans une optique d'intégration professionnelle ou de formation continue.

AUBERGE COMMUNALE DE SATIGNY

CHEMIN DE MERDISSEL 4 - 1242 SATIGNY



DEP SA INSTALLATIONS SANITAIRES
NEUVES ET RÉNOVATIONS
SERVICE DE DÉPANNAGE RAPIDE
MAÎTRISE FÉDÉRALE
JOUR & NUIT 022 328 71 88
www.depsa.ch
depsa@depsa.ch
5, rue de l'Ecole-de-Médecine 1205 Genève

Avec le soutien de



CAROUGE
le bon côté de la ville



adultes
collaboration
travail
intégration
formation
soutien

a c t i f s

Actifs

Rue des Caroubiers 20
1227 Carouge
T +41 (0) 22 343 20 27
F +41 (0) 22 343 20 30

info@actifs-ge.ch
www.actifs-ge.ch

CCP 10-201263-4
IBAN CH37 0900 0000 1020 1263 4
BIC POFICHBEXXX